Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260610-D20260611CCAS2-DE

Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
10 juin 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 10 juin deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, salle de la Mairie, suivant la convocation du quatre juin deux mille vingt six

Étaient présents : Anne-Lise JACQ, Christelle BOUSTOULER, Christelle SEVERE MARREC, Denis MARTIN, Monique BLANCHARD, Guy MENE, Danielle FLOCH-MADEC

Absents : Pierre JOURDREN et Marcel CLAIRET-BOUCHER

Secrétaire de séance : Anne-Lise JACQ

1- Subventions 2026

Monsieur Denis MARTIN soumet aux membres du CCAS, les demandes de subventions reçues en Mairie pour l'année 2026 :

- Resto du cœur : 300 €
- Secours catholique : 150€
- Secours populaire : 150€
- Enfance et Partage : 150€
- Rêves de clown : 150€
- Apprenons autrement : 100€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du CCAS adoptent à l'unanimité le vote des subventions 2026

Le CCAS accepte, à l'unanimité, de verser les subventions proposées par la vice-présidente

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Anne-Lise JACQ
Maire et Président du CCAS

MAIRIE DE HENVIC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29670 (Finistère)